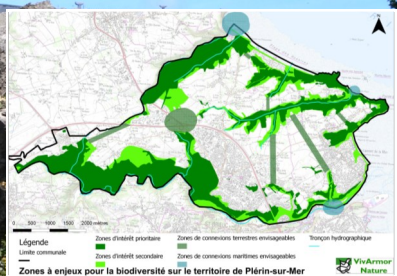


Atlas de la Biodiversité Communale,

Outil au service des collectivités

1^{er} Colloque français



Colloque organisé par



Saint-Brieuc

23, 24 et 25 septembre 2015

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie présente



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Atlas de biodiversité Communale

« Pour un élu ou un citoyen, la biodiversité peut parfois sembler un sujet loin du quotidien ou un mot un peu mystérieux. Pourtant, on lui doit nos paysages, elle nous rend des services essentiels et elle représente un patrimoine à transmettre aux générations futures.

Ma définition de la Biodiversité, c'est la connaissance et la protection de toute forme de vie, humaine bien sûr, mais aussi animale et végétale, et toutes les interactions entre les milieux.

Afin de protéger, admirer et mettre en valeur, il faut d'abord connaître. C'est de cette volonté qu'est née l'idée des Atlas de la biodiversité communale.

Avec l'opération « Notre commune sans pesticides - Terre saine », la construction de l'atlas communal de la biodiversité est une démarche indispensable qui donne du sens aux actions de lutte contre les pollutions.

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie soutient cette démarche.

Avec les habitants passionnés, les Anciens qui ont la mémoire des lieux et les jeunes qui ont soif d'apprendre, tout ce qui rassemble au nom du partage des beautés de la nature est une magnifique occasion d'être ensemble autour de valeurs d'intelligence partagée.

Bon travail ! »



Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Mercredi 23 septembre 2015

Programme

Accueil à 10h00 :

10h30 : Mots d'accueil

11h30 : Les enjeux de la biodiversité

Rappel de l'enjeu par M. Claude Saunier, ancien Sénateur, co-rapporteur en 2007 du rapport parlementaire « La biodiversité : l'autre choc ? l'autre chance ? »

12h00 : Les services rendus par la biodiversité locale

Depuis le début des années 2000 une prise de conscience est en cours sur les services rendus par la biodiversité à l'humanité. Mais des concepts à la réalité : présentation de cas concrets et locaux ?

12h30- 13h00 : Echange entre la salle et les intervenants

13h00 – 14h00 : déjeuner

14h15 : Rappel des engagements en faveur de la biodiversité.

Du niveau européen au niveau local de nombreux engagements en faveur de la biodiversité ont été pris au cours de ces dix dernières années : rappel des objectifs par le Ministère de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie.

14h45 : Atlas de la biodiversité, réponse pragmatique aux enjeux

Présentation du concept issu du Grenelle de l'environnement par le Ministère de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie.

15h00 – 16h30 : Volet scientifique d'un Atlas de la Biodiversité Communale

1^{ère} étape : synthèse des informations existantes sur ma commune

Comment trouver les informations déjà disponibles sur le patrimoine naturel de ma commune ? Présentation du « Portrait de la biodiversité communale ».

2^{ème} étape : inventaires de terrain

Des habitats à la flore en passant par la faune, comment réaliser les inventaires de terrain ? Quels groupes étudier ? Comment s'y prendre ?

Présentations suivies d'une table ronde sur des retours d'expériences

16h30 – 16h45 : pause

16h45 – 18h : Volet pédagogique et participatif d'un Atlas de la Biodiversité Communale :

Comment intégrer les habitants de ma commune à la démarche des ABC .

Présentations suivies d'une table ronde sur des retours d'expériences

18h00 – 19h30 : temps libre

A partir de 18h : Les off du colloque : réunion d'échanges sur le « Portrait de la biodiversité communale »

19h30 : Soirée « spécialités bretonnes »

Jeudi 24 septembre 2015

Programme

Accueil : 8h30

9h00 : Comment financer un ABC et ses actions ?

Combien coûte la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

Comment financer les actions qui en découlent ? Quelles sources de financements les collectivités ou leurs partenaires peuvent-ils solliciter ?

Présentations suivies d'une table ronde sur des retours d'expériences

L'ABC et après...

10h : Comment prendre en compte la biodiversité dans les politiques et schémas d'aménagement ?

Les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique doivent permettre de prendre en compte les besoins de déplacement des espèces dans les politiques d'aménagement. Mais comment les traduire dans un PLU ou un SCOT ?

11h – 11h15 : pause

11h15 : Prise en compte quotidienne de la biodiversité dans la gestion de l'espace public

Les espaces publics, notamment les espaces verts, constituent un potentiel important pour la biodiversité. Comment traduire cet enjeu au quotidien ? L'exemple de l'engagement Zéro-phyto. Quelles étapes pour le développement de la gestion différenciée des espaces verts ? Quels avantages ? Quels problèmes ?...

12h15 à 13h00 : Bâti et biodiversité

Comment intégrer la biodiversité dans les projets de bâtiments ? Comment prendre en compte la faune lors de l'aménagement d'infrastructures routières ? L'exemple des dispositifs de franchissements d'ouvrages : passages à petite faune ...

13h-14h00 : déjeuner

L'ABC et après...

14h00 à 15h : Gestion des « indésirables »

Les collectivités locales doivent faire face à la gestion d'espèces invasives ou envahissantes ; qu'il s'agisse de la Processionnaire du pin, du Frelon asiatique, ou encore de la Renouée du Japon... Quelles sont les dernières techniques efficaces ?

15h à 15h45 : Faire vivre l'ABC dans sa durée

Comment faire perdurer la démarche d'Atlas de la biodiversité dans le temps ?

15h45 – 16h : pause

16h à 17h30 : La biodiversité : socle d'un développement de territoire

Et si le patrimoine naturel n'était pas un frein pour le développement mais bien un avantage pour les territoires ? Témoignages et retours d'expériences.

17h30 : Conclusion

Par **Ségolène Royal**, *Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (sous réserve)*.

18h00 – 19h30 : temps libre

19h30 : Soirée « spécialités bretonnes »

Vendredi 25 septembre 2015

Programme

Accueil : 8h30

9h00 – 13h : Sorties terrain, au choix :

- Visite des espaces verts de la ville de Saint-Brieuc : mise en place de la gestion différenciée, création de refuges à papillons, hôtel à hirondelles, catiches à loutre ...
- La trame bleue, exemple de renaturation de cours d'eau, d'aménagement de franchissement d'ouvrages ...
- Zones humides : comment concilier les différents usages ? ; quelle prise en compte dans les politiques d'aménagement ?
- Visite des Dunes de Bon-Abri : quand une carrière de sable devient un Espace Naturel sensible.
- Visite du Cap d'Erquy : gestion de la fréquentation, éco-pâturage, support de développement local.

13h00 : départ : remise d'un panier repas aux participants.

Pratiques : accueil et accès

Lieu du colloque :

Palais des Congrès des Expositions
de la Baie de Saint Brieuc
Rue Pierre de Coubertin - Brézillet
22000 Saint-Brieuc

GPS : 48.500227605781035, -2.7638769149780273

Pour vous rendre au colloque

En train :

- ⇒ Paris –Montparnasse/ Saint-Brieuc : TGV direct 3h avec 9 A/R par jour
- ⇒ Rennes/ Saint-Brieuc : 50 mn
- ⇒ Lyon/Saint-Brieuc : 5h48
- ⇒ Lyon/Rennes : TGV direct : 4h14

En voiture :

- ⇒ RN12 (4 voies sans péage)
- ⇒ Paris (450 km) : 4h
- ⇒ Nantes (200km) : 2h
- ⇒ Rennes (100 km) : 1h

Frais de colloque

Ils comprennent les frais de
restauration, d'excursion, de
réservation.

Pour votre hébergement

<http://www.baiedesaintbrieuc.com/votre-sejour>

contact : Anita DAVID tél 02.96.33.34.61
relationpro@baiedesaintbrieuc.com

Vos contacts

Pour une question logistique

Anita DAVID

Tél. : 02.96.33.34.61

relationpro@baiedesaintbrieuc.com

Pour une question sur le programme

Jérémy ALLAIN - Directeur de VivArmor Nature

Tél. : 02 96 33 10 57 - 06 27 47 49 94

jeremy.allain@vivarmor.fr

Bulletin d'inscription

NOM : Prénom :

Collectivité / Organisme : Fonction :

Adresse de facturation :

Code Postal : Ville :

E-mail : Tél. :

FORFAIT GLOBAL (2 jours 1/2 - frais de réservation, d'excursion, 5 repas) 95.00 €/ pers

FORFAIT 2 jours (mercredi / jeudi – frais de réservation, 4 repas) 85.00 €/ pers

FORFAIT 1 jour (frais de réservation, 2 repas (midi et soir)) 45.00 €/ pers

FORFAIT 1 jour (frais de réservation, 1 repas (midi)) 20.00 €/ pers

En fonction du choix forfait 1 jour, merci de préciser **mercredi 23/09** et/ou **jeudi 24/09**

Participation à la demi-journée **gratuit**

Dans ce cas, merci de préciser : **mercredi matin** **mercredi après-midi**

jeudi matin **jeudi après-midi**

Choix de la sortie thématique du vendredi 25 septembre 2015 de 9h à 13h :

Dans la limite des places disponibles, je souhaite participer à la visite :

- Visite des espaces verts de la ville de Saint-Brieuc : gestion différenciée, hôtel à hirondelles, catiches à loutre.
- La trame bleue, exemple de renaturation de cours d'eau, d'aménagement de franchissement d'ouvrages ...
- Zones humides : comment concilier les différents usages ? ; quelle prise en compte dans les politiques d'aménagement ?
- Visite des Dunes de Bon-Abri : quand une carrière de sable devient un Espace Naturel sensible.
- Visite du Cap d'Erquy : gestion de la fréquentation, éco-pâturage, support de développement local.

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard **le 17 août 2015** accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou pour les collectivités renvoyer le bulletin d'inscription signé valant bon de commande à : **OFFICE DE TOURISME - Colloque ABC 7 rue St Gouéno - CS14435 22044 Saint-Brieuc cedex 2**

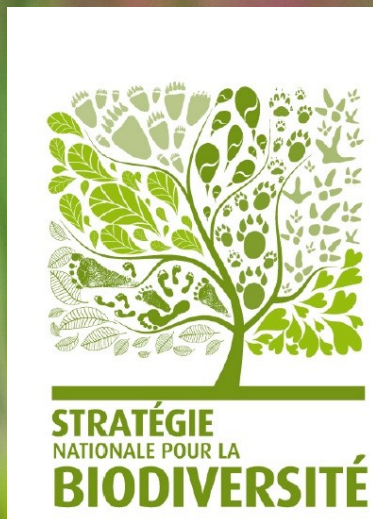
SIGNATURE :

CONDITIONS D'ANNULATION :

Seule une annulation signifiée par écrit (e-mail) au moins 30 jours ouvrables avant le début de la manifestation entraînera le remboursement des sommes versées. Après cette date aucun remboursement ne sera effectué.

Inscription avant le

17 août 2015



Ce colloque est organisé grâce au soutien financier de



Les organisateurs remercient pour leur aide



Crédits photos

Pauline Delaunay, François Hémerly, Olivier Massard, Jérémy ALLAIN, Ronan Le Toquin, Didier Toquin